



Union Régionale CGT de la Construction, du Bois et de l'Ameublement Nouvelle Aquitaine

A l'attention des Camarades de la Construction Bois Ameublement Aquitaine

Aux Membres des CSSCT de la CBA de la Région Aquitaine

Aux Membres des CSE, et des Délégués Syndicaux

Aux membres du Collectif Santé Travail de l'URCBA CGT NA

Aux camarades ayant une responsabilité juridique

Bordeaux, le 14 janvier 2026

Chers(es) Camarades,

Nous t'invitons à deux journées d'étude les 1 et 2 octobre 2026 sur Inaptitude - Handicap – Agefiph - maintien dans l'emploi et réparation :

- Le 1er octobre nous aborderons le maintien dans l'emploi, le reclassement et l'Agefiph : Cette journée a été conçue pour répondre aux questions des Représentants du Personnel de nos champs professionnels afin de connaître toutes les pistes pour maintenir dans l'emploi nos compagnons qui seraient reconnus inaptes à leur poste ou à tous les postes dans l'Entreprise.
- Le 2 octobre nous aborderons la réparation juridique et les obligations légales : Cette journée est orientée pour les représentants du Personnel, mais aussi pour les camarades devant intervenir sur du juridique (Conseillers du Salarié, Conseillers prud'hommaux, défenseurs syndicaux).

Ces journées auront lieu à Anglet au CCAS Village vacances CCAS “La Chambre d'Amour” 16-18, rue de Bouney 64600 Anglet.

Nous comptons sur la présence de tous les camarades et, afin que ces journées se déroulent dans les meilleures conditions. Vous trouverez le lien pour vous inscrire : <https://www.urcba-cgt-na.com> onglet formations, merci de vous inscrire au plus vite s'il vous plaît.

Dès ton inscription, tu t'engages à participer au stage durant toute la durée de celui-ci.

Bien Fraternellement
Denis BOUTINEAUD

06 42 46 74 17

N.B. : Le temps de cette formation est rémunéré par votre employeur comme du temps de travail (congé de formation économique, sociale et syndicale), et le coût est pris en charge sur leur cotisation formation économique, sociale et syndicale (0.016 % de la masse salariale).

**UNION REGIONALE CGT DE LA CONSTRUCTION, BOIS ET AMEUBLEMENT
De la Nouvelle Aquitaine**

BOURSE DU TRAVAIL - Bureau 205- Salle Michel Lovato- 44, COURS ARISTIDE BRIAND
33000 BORDEAUX Tél/Fax :05-56-91-94-36 Email : urcba.cgt.na@orange.fr



Modèle de demande de congé de formation économique pour les Stagiaires ne venant pas sur les heures de délégation

Votre demande de congé de formation économique, sociale et syndicale est à adresser, à votre employeur, dès que vous êtes d'accord et à minima 30 jours à l'avance.

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le congé de formation économique, sociale et syndicale, est accordé sur demande des salariés. Il est de droit, sauf si l'employeur estime, après avis du Comité Economique et Social, que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise. **Tout refus doit être motivé et notifié à l'intéressé dans les huit jours qui suivent le dépôt de la demande.** En cas de litiges, le salarié peut saisir le conseil des prud'hommes statuant en référé.

Modèle

000

Nom et prénom du salarié

Adresse

Code Postal et Ville

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur de l'entreprise ou de l'établissement

Adresse

Code Postal et Ville

A....., le /.... /....

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Courrier Envoyé en recommandé avec A.R. ou remis contre reçu.

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.2145-5 et suivants du Code du Travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise

Du jeudi 1er octobre 2026 au vendredi 2 octobre 2026,

En vue de participer à une formation économique, sociale et syndicale organisée par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé.

Je vous rappelle que conformément à l'article L 2145-6 du code du travail modifié par l'ordonnance N°2017-1386 du 22 Septembre 2017 (V), le salarié bénéficiant du congé de formation économique et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

NOM :

Signature :

UNION REGIONALE CGT DE LA CONSTRUCTION, BOIS ET AMEUBLEMENT
De la Nouvelle Aquitaine

BOURSE DU TRAVAIL - Bureau 205- Salle Michel Lovato- 44, COURS ARISTIDE BRIAND
33000 BORDEAUX Tél/Fax :05-56-91-94-36 Email : urcba.cgt.na@orange.fr